

Les de Pfortzheim- de Berg avaient plusieurs enfants dont Jean-Georges qui épousa Marie d'AUBACH \*).

Les documents consultés aux Archives de l'Etat nous confirment qu'un Gerlach v. AUWACH (ou AUBACH) avait épousé Eve de ZIEVEL (cités en 1529).

Les armes de l'autel St-Joseph (sculpture en plein bois et polychrome) sont bien telles que nous les connaissons, mais le fretté y est de *huit pièces*, casque couronné, lambrequins de gueules et d'argent.

Au risque de me tromper, je crois qu'il s'agit là, en dehors du château de Bettembourg, du seul blason de ZIEVEL conservé jusqu'à nos jours dans notre pays. \*\*)

Il me reste encore un mot à dire concernant les armoiries de la Commune de Bettembourg.

En venant de Luxembourg, on remarque à l'entrée de la localité deux écussons ornés de drapeaux, écussons dont l'un justement est aux armes de l'ancienne famille des ZIEVEL. Cela est fort bien et il convient de louer l'administration communale de ce soin tout particulier qu'elle prend de perpétuer le souvenir des anciens seigneurs de ce lieu. On trouvera cependant moins bien le fait d'avoir ajouté au blason le nom de la commune, car un blason est en quelque sorte une pièce d'identité à laquelle il ne convient point d'ajouter une carte de visite.

Je me suis permis de prendre une photographie de cet emblème, car à l'exception d'une planche jointe au dossier entre 1930 et 1933, lors de l'octroi des armes à la commune, je n'en connais à ce jour aucune autre reproduction. En sa délibération du 31. 12. 1930, le Conseil Communal avait décidé de soumettre au Gouvernement la demande tendant à obtenir l'octroi des anciennes armes des ZIEVEL. Pour autant que je sache M. Jules Vannérus fut consulté à ce sujet et se rallia à la proposition, mais sans la couronne murale que l'on avait envisagée au début, pareille couronne étant excusivement réservée aux *villes*. Le Gouvernement octroya ces armes par communication faite au Conseil Communal le 21 mars 1933. Chose cependant étrange, M. SIEBENBORN, le sympathique secrétaire communal actuel, me signale qu'il n'est fait dans les actes officiels aucun usage de ces armes de la part de l'administration. Celle-ci scelle tout simplement aux armes nationales, la qualité de *ville* lui faisant encore défaut.

Ne pourrait-on pas demander à ces témoins de pierre, de fonte, à ces toiles armoriées, vieilles de plus de 300 ans, à tous ces souvenirs historiques conservés de génération en génération par les occupants

---

\*) AUWACH ou AUBACH — Prov. rhén. De gu. au lion léopardé d'or, cour. du même, l'épaule ch. d'une étoile d'arg. C. : un buste d'homme, hab. d'or, sommé d'une étoile d'arg. et accosté de deux cornes de buffle de gu. —

\*\*) L'autel St-Joseph mériterait du reste une certaine restauration des différens blasons, mais ceci après un contrôle serré des reproductions d'armes peintes.